

## MODALITÉS D'ADMISSION

- Niveau de recrutement : BAC + 2 ou Validation d'Acquis Professionnels.
- Date limite de dépôt de candidature à consulter sur <https://ecandidat.univ-cotedazur.fr>

Le DU Référent handicap ouvrira sous réserve d'un nombre suffisants d'inscrits.

## PUBLIC CIBLE

- Salariés du secteur public ou para-public (santé, enseignement, collectivités, associations...)
- Salariés du secteur privé
- Responsables d'entreprise
- Etudiants intéressés par une formation complémentaire
- Demandeurs d'emploi
- Personnes intéressées par la thématique

## INTERVENANTS

- Universitaires (sciences humaines et sociales, activités physiques adaptées, psychologie du travail, droit, nouvelles technologies, etc.)
- Professionnels (ergonome, médecin, chef de service, chargé de mission handicap, etc.)
- Institutionnels (Pôle Emploi, DIRECCTE, MDPH, etc.)
- Entreprises

## COÛT DE LA FORMATION

Selon le profil.

[Plus d'information sur la fiche Formation en ligne](#)



Adresse -

Campus STAPS, Sciences du Sport - 261, Boulevard du Mercantour, 06205 Nice



Contacts :

Responsables : Karine CORRION

[Karine.CORRION@univ-cotedazur.fr](mailto:Karine.CORRION@univ-cotedazur.fr)

[univ-cotedazur.com](http://univ-cotedazur.com)



# Diplôme d'Université RÉFÉRENT HANDICAP

**Le DU REFERENT HANDICAP évolue ! avec la nouvelle loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018  
«pour la liberté de choisir son avenir professionnel» !**



# Diplôme d'Université

## RÉFÉRENT HANDICAP

### COMPÉTENCES

- Comprendre, identifier et caractériser la situation de la personne en handicap
- Mettre en pratique les dispositions réglementaires et législatives
- Concevoir et évaluer un projet d'accompagnement de la personne en situation de handicap dans son insertion scolaire, professionnelle et sociale
- Développer et mettre en pratique une réflexion citoyenne sur les enjeux humains, sociaux et éthiques relatifs au champ du handicap dans son secteur d'activité

### Les + de la formation

Enseignements dispensés par des professionnels et des chercheurs experts du domaine

Enseignement universitaire entrant dans le dispositif de la formation professionnelle

Stages en milieu professionnel

Séminaires et rencontres avec des professionnels et associations



### PRESENTATION

La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a introduit la création d'un Référent Handicap dans les centres de formation et les entreprises de plus de 250 salariés dans l'idée d'imposer une vision transversale du handicap nichée au coeur de chacune des politiques publiques. Cette loi affiche la volonté sur la partie OETH (obligation d'emploi de travailleurs handicapés) de renforcer l'emploi direct et de focaliser les efforts sur le recrutement, le maintien dans l'emploi et la formation des personnes en situation de handicap.

En réponse à cette loi et à la volonté affichée de renforcer l'emploi direct (les retards persistants encore en matière d'emploi de personnes en situation de handicap), il est paru nécessaire de professionnaliser le Référent Handicap en vue de l'intégration du travailleur handicapé en tant que contributeur effectif à la production de la valeur ajoutée comme tout autre salarié.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Favoriser l'insertion professionnelle et le maintien en activité des personnes en situation de handicap, l'accueil et la formation des étudiants handicapés, leur orientation et insertion, il s'inscrit dans la construction d'une société inclusive.
- Développer des compétences plurielles, spécifiques et transversales de part le concept de situation de handicap qui réinscrit la personne dans un environnement.
- Elaborer, proposer, gérer et mettre en oeuvre une politique du handicap.
- Informer et accompagner (DRH, responsables RH, Managers et Personnels) afin de favoriser l'atteinte des objectifs de recrutement, d'accompagner les demandes de RQTH, d'élaborer et de mettre en place un plan de communication interne et externe, de traiter de problématiques complexes en lien avec les autres politiques sociales (conditions de vie au travail, risques psychosociaux, achats, marketing et communication).

### ORGANISATION ET CONTENU

Durée : 170 heures en présentiel + 70 heures de stage (8 sessions de 3 jours par mois - jours à définir de novembre à juin + stage). Possibilité de suivre le DU sur 2 ans par l'acquisition de 2 certifications universitaires.

#### 1° Certification universitaire (CU1) :

- Module 1 - 20h : Éducation et situations de handicap
- Module 2 - 40h : Législation et situations de handicap
- Module 3 - 30h : Sciences humaines et sociales et situation de handicap

#### 2° Certification universitaire (CU2) :

- Module 4 - 30h : Employabilité, maintien et situations de handicap / Politique Handicap Innovante
- Module 5 - 30h : Séminaires
- Module 6 - 20h : Stage personnel, construction de projet et méthodologie du mémoire

Formation continue et initiale permettant l'acquisition de 16 ECTS (European Credits Transfer System). Le crédit ECTS permet de mesurer le niveau d'études atteint.